

2nd Appel à candidature : Avril 2024
Bourses de mobilité de l'Université de Lille
MOB-LIL-EX (MOBilité – LILle – EXcellence) – 2023/2024

L'Université de Lille lance son 2nd appel à candidatures de bourses de mobilité appelé MOB-LIL-EX pour **le 1^{er} semestre 2024/2025**.

L'objectif du dispositif est de soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants de l'Université de Lille et de ses universités partenaires.

Pour les mobilités sortantes : Seuls les étudiants inscrits administrativement à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, la bourse MOBILLEX ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.

Cet appel à candidatures comporte trois volets :

1/ VOLET MOBILITÉS NIVEAU BUT/BUETI – MASTER – INGENIEUR

MOBILITÉS SORTANTES

	BUT-BUETI/MASTER/INGÉNIEUR
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois
Montant	400€ maximum par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	1 ^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2024 et du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 juin 2025
Adresse de contact	mobilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION :

La bourse MOBILLEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et de programmes gradués.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.